



Primum non nocere : Tous les enfants doivent retourner dès aujourd'hui en collectivité !
11/06/2020

[1]

Tous les enfants doivent retourner dès aujourd'hui à l'école ou en collectivité dans des classes normalement dimensionnées et dans un esprit d'apprentissage bienveillant conforme à celui de l'École de la République. Alors que la pandémie s'atténue et que le risque sanitaire s'éloigne, la France se remet au travail avec pourtant **un paradoxe majeur : les enfants qui n'ont que très peu été concernés par cette infection sont pourtant aujourd'hui ceux qui font l'objet des mesures les plus coercitives.** Les témoignages de parents et d'enseignants sur le non respect des droits et des besoins fondamentaux des enfants sont nombreux : « enfant de maternelle exclu s'il ne parvient pas à respecter les mesures barrières, séparation d'avec ses ami.e.s et même frères et sœurs, regroupement entre enfants de « soignants » d'âges différents, enseignant différent tous les jours, cordons de sécurité, apparition d'énurésie ou encore enfants revenant à domicile souillés car personne ne les a changés, enfant s'isolant à la maison en rentrant de l'école par peur de contaminer son entourage... » Aujourd'hui, en dépit des données scientifiques internationales qui s'accumulent et confirment que les enfants sont moins souvent infectés et moins contaminants que les adultes, force est de constater que les enfants, les adolescents et les spécialistes de leur santé physique, psychique et sociale n'ont pas encore été entendus.

Pourtant, dès le 26 avril, l'ensemble des Sociétés de Pédiatrie Françaises prenait unanimement position pour un retour de tous les enfants dans leurs établissements scolaires, y compris ceux ayant une maladie chronique. Le 13 Mai, de nouveau, elles publiaient une tribune sur ce même sujet, soulignant d'une part qu'« *Il est urgent de maîtriser nos peurs et d'aller de l'avant pour le bien des enfants* » et que d'autre part « *Ouvrir les écoles et les collectivités est aussi indispensable pour stopper tous les effets délétères du confinement sur les enfants* ». Quatre semaines après la réouverture progressive des écoles, fixée par le Président de la République au 11 Mai, les conditions d'accueil des enfants en collectivité sont très disparates et parfois coercitives lorsqu'elles sont appliquées à la lettre, voire conduisent à des maltraitances institutionnelles.

Aujourd'hui, il est grand temps que nous assumions nos rôles d'adultes protecteurs et que tous les lieux de socialisation accueillent à nouveau les enfants de tous les âges pour promouvoir leur santé physique par la reprise des activités physiques, leur santé psychique en les mettant à l'abri de nos angoisses et en leur redonnant le droit à l'insouciance et leur santé sociale en leur permettant de retrouver des interactions avec des enfants de leur âge. Il est urgent que les élèves en difficulté, mais aussi ceux qui n'ont pas la chance d'avoir des familles ajustées à leurs besoins et pour lesquels l'école, les centres aérés et les activités collectives cet été seront des relais indispensables à leur santé globale puissent à nouveau bénéficier de ces lieux d'accueil.

Attendre la prochaine rentrée scolaire pour alléger et simplifier le protocole sanitaire serait délétère pour l'ensemble des enfants privés d'école pendant plus de 6 mois, et renforcerait encore des inégalités sociales. Cette période de très faible circulation du COVID-19 pourrait au contraire être mise à profit pour valider de nouveaux protocoles sanitaires moins contraignants et plus souples afin que la prochaine rentrée de Septembre se passe dans les meilleures conditions possibles. Cette pandémie doit aussi être l'occasion d'améliorer nos pratiques sur les règles d'hygiène de bon sens pour les enfants, et le respect de mesures

barrières par les adultes qui seront très utiles pour les prochaines infections hivernales comme la grippe, la bronchiolite ou la gastroentérite.

Le monde des adultes doit tenir compte des enfants qui sont loin d'être « rois » mais bien les grands sacrifiés à ce stade de la pandémie. **Au moment où le protocole sanitaire peut et doit être allégé et simplifié, l'ensemble des sociétés de pédiatrie renouève plus que jamais sa demande de réouverture complète et sans délai des écoles et de toutes les collectivités dont nos enfants vont grandement bénéficier.**

SOCIÉTÉ
FRANÇAISE
PÉDIATRIE
MÉDICO-
LÉGALE



<https://www.lequotidiendumedecin.fr/actus-medicales/sante-publique/covid-19-20-presidents-de-societes-savantes-de-pediatrie-reclament-le-retour-des-enfants-lecole>

Pr Christophe Delacourt
Président Société Française de Pédiatrie

Pr Robert Cohen
Président du Groupe de Pathologie
Infectieuse Pédiatrique

Pr Elise Launay,
Présidente du Groupe de Pédiatrie Générale
Sociale et Environnementale

Dr Martine Balençon
Présidente Société Française
de Pédiatrie Medico-Légale

Dr Fabienne KOCHERT
Présidente
Association Française Pédiatrie Ambulatoire

Co rédacteurs

Pr Christèle Gras-Le Guen, Secrétaire Général de la SFP

Dr Nathalie Vabres, Pédiatre, Unité d'Accueil des Enfants en Danger CHU NANTES